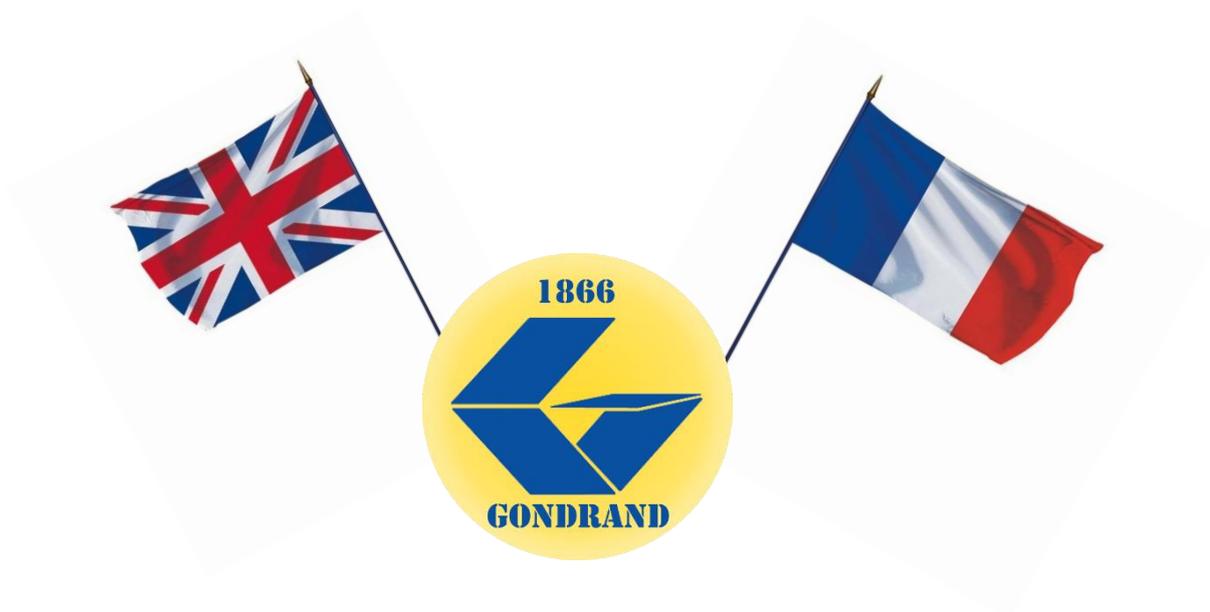


BREXIT



VOTRE PARTENAIRE POUR EFFECTUER VOS FORMALITES DE DOUANE

RETABLISSEMENT DES FORMALITES DOUANIERES

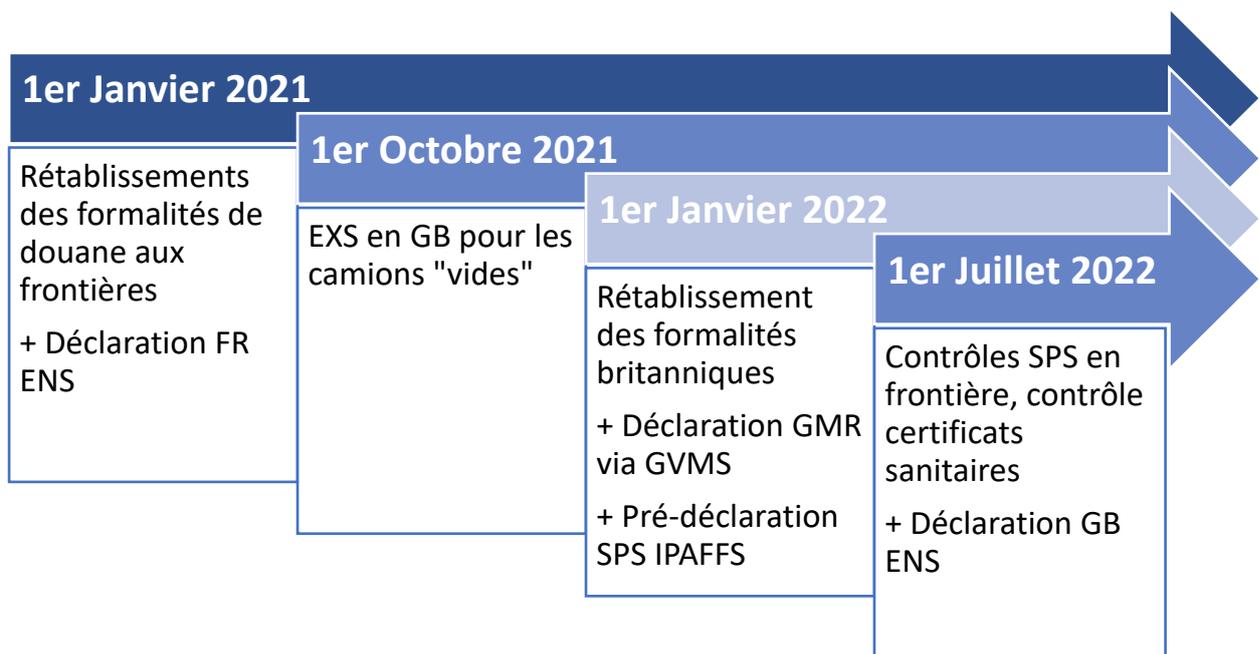
A L'IMPORTATION & A L'EXPORTATION



- QUELS SONT LES CHANGEMENTS A PRENDRE EN COMPTE A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022 ?**
- QU'EST-CE QUE LE GVMS – LE GMR ?**
- RAPPEL SUR LES DOCUMENTS & INFORMATIONS A FOURNIR**

I. PROCHAINES ÉTAPES : ÉCHÉANCES BRITANNIQUES

LES NOUVEAUX PROCESSUS ET OBLIGATIONS À LA FRONTIÈRE BRITANNIQUE



- ✓ EXS/ENS : assurez-vous de la bonne prise en compte par votre transporteur
- ✓ GVMS : Le *Goods Movement Reference (GMR)* est obligatoire avant la traversée à partir du 1^{er} janvier 2022
- ✓ Nouvelles obligations SPS (produits soumis aux contrôles SIVEP)



LA COMMUNICATION AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN EST TRES IMPORTANTE

PROCESSUS DE FONCTIONNEMENT : *GVMS*



QU'EST-CE QUE LE *GOODS VEHICLE MOVEMENT SERVICE* ?

C'est une solution informatique du RU pour automatiser les contrôles aux frontières lorsque les ports n'utilisent pas un système commun UE – GB.

Il concerne l'ensemble des formalités britanniques de dédouanement :

- ✓ Déclarations d'importation
- ✓ Déclaration de transit
- ✓ Déclaration d'exportation

Les avantages :

- ✓ Passage direct de la frontière
- ✓ Pas d'arrêt à la frontière, sauf si des contrôles sont notifiés



Le chauffeur doit contrôler 10 minutes avant d'atteindre le port de départ et d'arrivé si la marchandise est soumise à un **contrôle douanier à la frontière anglaise**

 **Saisir votre référence GMR via le site internet ci-dessous** 
(Disponible en plusieurs langues)

<https://www.tax.service.gov.uk/driver-inspection-notification/start>

A noter : si une inspection est nécessaire, le chauffeur devra donc se présenter au site d'inspection situé au port d'arrivée/départ ou à une installation intérieure (*Inland Border Facility*)

COMMENT FONCTIONNE CE SYSTEME ?

- ✓ Dépôt de la formalité britannique **avant le départ des marchandises**
- ✓ Création du GMR : **étape obligatoire réalisée par le transporteur**
- ✓ Informations à renseigner (immatriculation de l'unité de transport + références des formalités de dédouanement anglaises)
- ✓ Scan du GMR + formalités douanières françaises : par la compagnie de transport (Tunnel ou Ferry)
- ✓ Traitement et automatisation des formalités douanières pendant la traversée
- ✓ Statut orange ou vert au débarquement

À savoir

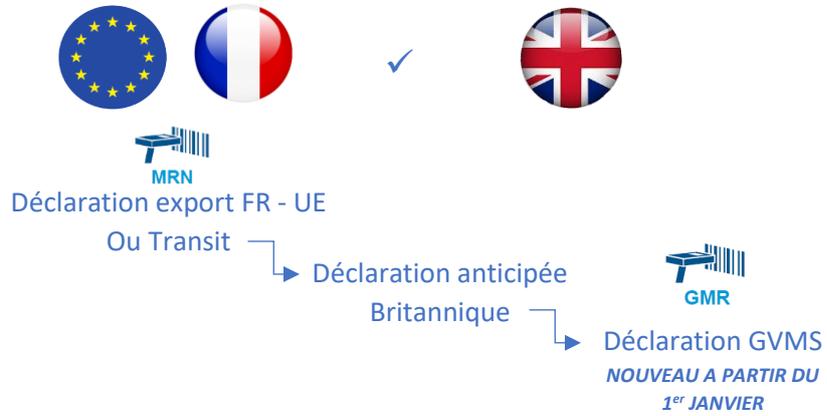
SI VOUS ÊTES TRANSPORTEUR

N'HÉSITEZ PAS À REVENIR VERS NOUS POUR CONNAITRE LES PRÉREQUIS POUR UTILISER LE SYSTÈME BRITANNIQUE *GVMS*

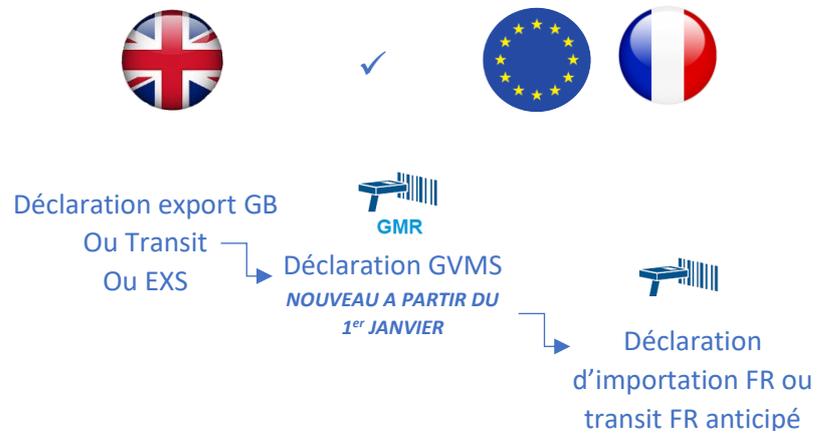
GMR : Goods Movement Reference
MRN : Movement Reference Number

II. PROCESS & INFORMATIONS À FOURNIR

FLUX UE - FR → GB



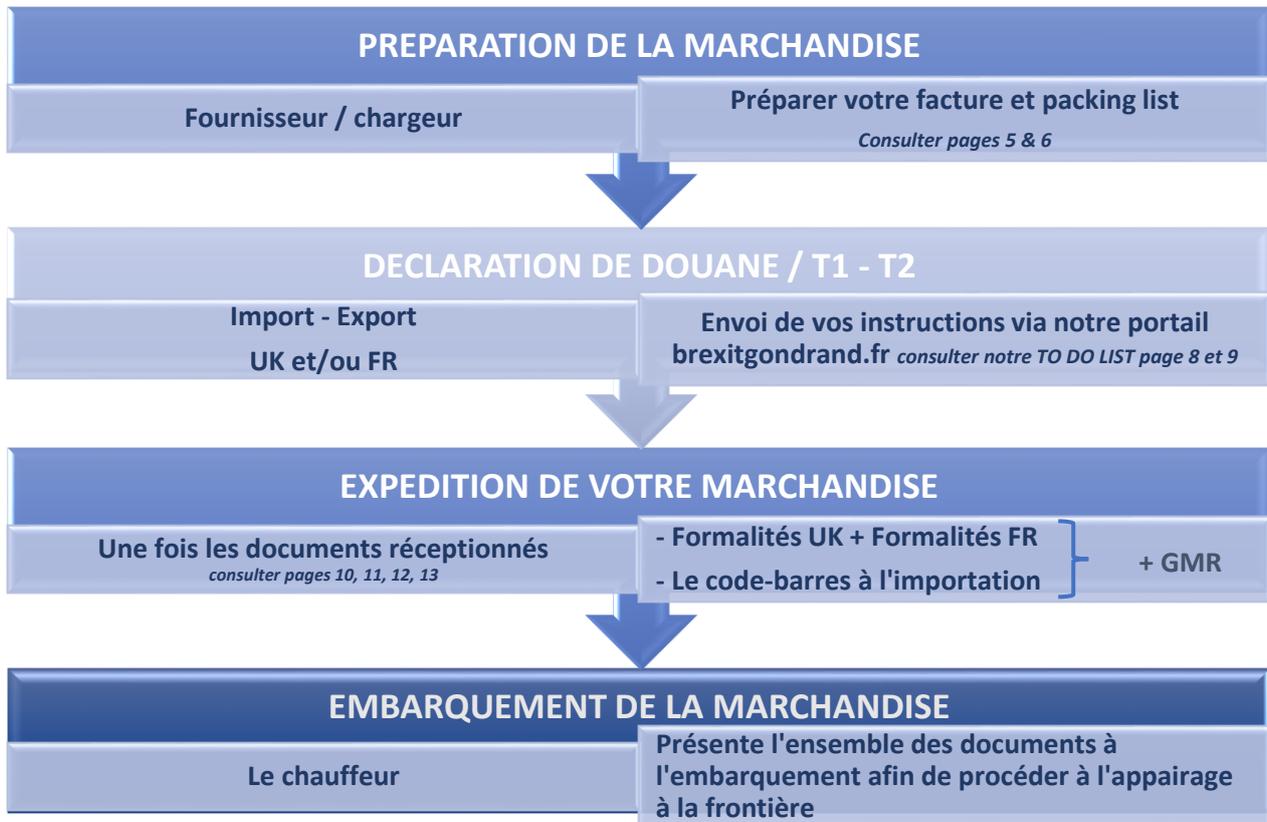
FLUX GB → UE - FR



QUE CE SOIT A L'IMPORT OU A L'EXPORT

Si le GMR est invalide, le camion sera refusé à l'embarquement

Afin d'éviter les arrêts prolongés au passage à la frontière, il est nécessaire d'**ANTICIPER** et de **PRÉPARER** ses formalités douanières en amont de toutes opérations commerciales



LA FACTURE COMMERCIALE

LES MENTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ N° EORI Français + N° TVA
- ✓ N° EORI Anglais + N° TVA
- ✓ Le HS Code de la marchandise : selon la nomenclature douanière à 10 chiffres
- ✓ Incoterms de vente
- ✓ L'origine de la marchandise *
(Mention obligatoire pour bénéficiaire de l'origine préférentielle pour produits d'origines UE ou UK)

Concernant les produits d'origine UE : le pays exact doit être mentionné

(Période: du _____ au _____ (1))

 L'exportateur des produits couverts par le présent document (référence de l'exportateur n° ... (2)) déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle ... (3)

.....(4)
(Lieu et date)

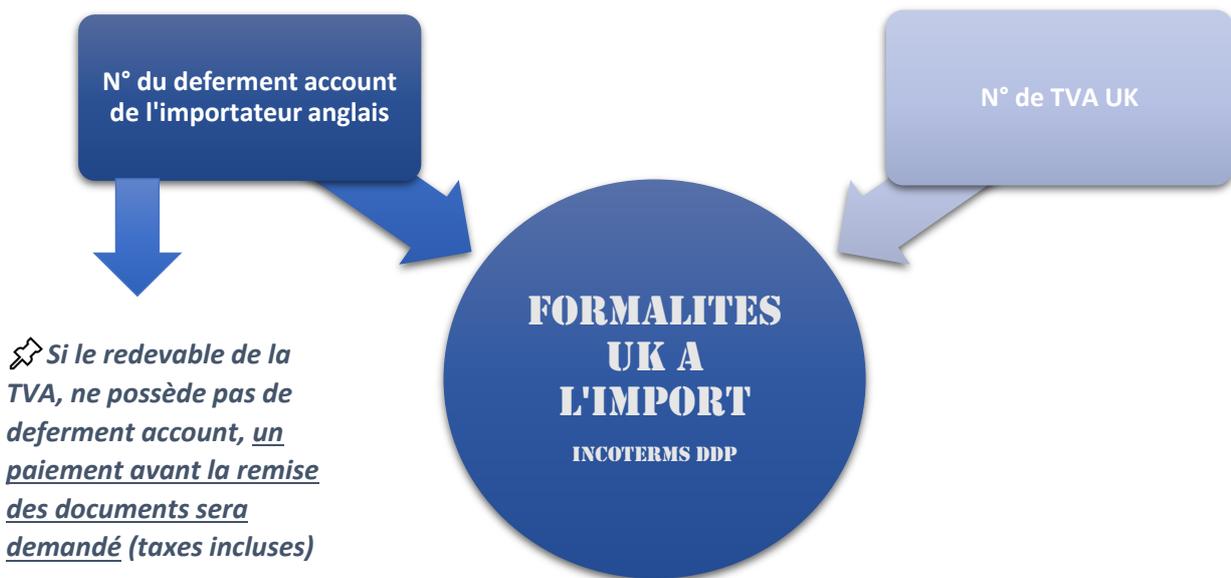
.....
(Nom de l'exportateur)

 "The exporter of the products covered by this document (Exporter Reference N°...) declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of [the Union ou the United Kingdom] preferential origin".

(Adresse de l'exportateur et de l'importateur, date d'émission de la facture, numéro de facture, poids brut et net, valeur par article / Valeur totale + devise, ...)



Si Gondrand est en charge des formalités de douane en Angleterre :



LA PACKING LIST

La liste de colisage est un document obligatoire. Elle permet aux douanes de contrôler le contenu des marchandises et de **vérifier la conformité avec ce qui figure sur la facture commerciale.**

LES MENTIONS OBLIGATOIRES

- ✓ **Date**
- ✓ **N° de la facture correspondante**
- ✓ **Identité et n° de SIRET de l'exportateur**
- ✓ **N° du colisage**
- ✓ **Identité de l'acheteur**
- ✓ **Lieu d'établissement de la liste de colisage**

LES INDICATIONS OBLIGATOIRES (POUR CHAQUE COLIS)

- ✓ **Le contenu**
- ✓ **Les numéros**
- ✓ **Le poids brut + net exprimés en kgs**
- ✓ **La dimension en centimètres**
- ✓ **Le cubage**
- ✓ **Le nombre**
- ✓ **Le poids total de l'expédition**

ELEMENTS A COMMUNIQUER DANS LE PORTAIL



-  Type de formalité de douane dont vous avez besoin à la frontière anglaise et/ou française (selon l'incoterms de vente)
-  Le code du bureau de douane à destination si demande de T1 / T2
-  Lieu de passage : Eurotunnel, Ferry Calais ou Ferry Dunkerque
-  Type de remorque : accompagnée ou non-accompagnée
-  Date et heure d'embarquement : selon booking, embarquement à la frontière
-  Plaque d'immatriculation : à l'export **ET** à l'import, tracteur + remorque
-  Coût du transport + devise
-  Incoterms de vente : selon les règles [Incoterms2020](#)
-  Etablissement du GMR UK : oui ou non
-  Etablissement de l'ENS FR : oui ou non
-  Motif de votre demande : choix libre
-  Votre référence : par exemple n° de commande, n° de facture, etc..
-  Pièces-jointes : facture commerciale + packing list
(et tout autre document obligatoire en fonction de la nature de la marchandise : régime particuliers, produits SPS, etc..)

« TO DO LIST »

Avant chaque demande de formalités de douane via notre portail, nous vous proposons vivement de vérifier si vous possédez toutes les informations nécessaires.

Vous pouvez donc utiliser la liste ci-dessous avant de déposer votre demande ✓

Il est donc très important de se poser les questions suivantes :

1. EST-CE QUE MA FACTURE COMMERCIALE COMPORTE TOUTES LES MENTIONS OBLIGATOIRES ?

- Incoterms de vente
- N° EORI Français + N° TVA
- N° EORI Anglais + N° TVA
- Le HS CODE à 10 chiffres
- L'origine de la marchandise (**pays exact si origine UE**)
- L'origine préférentielle si applicable

2. EST-CE QUE MA PACKING LIST REPREND LES MENTIONS DE MA FACTURE COMMERCIALE ?

3. QUI EFFECTUE LES FORMALITÉS DE DOUANE À LA FRONTIÈRE ANGLAISE ? ce point se confirme grâce au choix de l'Incoterms de vente

- L'exportateur anglais
- L'exportateur français
- L'importateur anglais
- L'importateur français

4. QUI EFFECTUE LE GMR ?

- Le transporteur
- Le représentant en douane : Gondrand
- Autre

 Nous pouvons établir le GMR pour les cas suivants uniquement :

- Les camions complets / les camions de groupage, seulement si nous avons effectué l'intégralité des déclarations de douane de chacun des lots
- Si nous ne sommes pas en charge des formalités UK, nous fournir une copie la déclaration de douane C88 établi par le RDE anglais

5. DANS LE CADRE D'UNE IMPORTATION VERS LA FRANCE OU L'UE

- Le redevable de la TVA en France possède-t-il bien un n° de TVA français valide ?
- Dans le cas contraire un représentant fiscal a-t-il été mandaté ?



Gondrand ne peut agir en tant que mandataire fiscal ponctuel. Des importations de biens destinés à un pays de l'UE autre que la France, exonérées de TVA (régime 4200) ne pourra pas être traité.

Il est donc primordial de mandater un représentant fiscal, si vous vous trouvez dans ce cas de figure.

LES DOCUMENTS DOUANIERS À PRESENTER A L'EMBARQUEMENT

A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

IL EST DONC OBLIGATOIRE D'EFFECTUER LES FORMALITÉS DE DOUANE FR + UK

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE SERA SYSTÉMATIQUEMENT MISE EN ATTENTE

(DOCUMENTS NON CONFORMES : FACTURE + PACKING LIST)



1. LA DÉCLARATION DE DOUANE EXPORT FR

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE		TYPE DÉCLARATION (1)		MRN 21FRD0630000883908	
Document d'Accompagnement Export (EAD)	Expéditeur/Exportateur(2) <input type="checkbox"/> No. []	EU	A	Autre SCI (S32)	
	Destinaire (8) No.	Formulaires(3)	1	Déclar.Sec(S00)	S
	Articles (5)	1	Total des colis (6)	6	Date d'émission: 2021/01/06
	Déclarant/Représentant (14) SFT GONDRAND HANGAR PAUL DEVOT - BP 492 62226 CALAIS FRANCE Mode de représentation 2	No. FR60200246101706 No agrément 00000700	Numéro de référence (7) 21E010074C0001 #148 2100088390		Bureau de douane: FR000630
	Code mode de paiement frais de transport (S29)	Code P. expéd/expor(15)	Code P. destination(17)		
Code du (des) pays de l'itinéraire (S13)	a FR b	a GB b			
Quantité du moyen de transport au départ (18)	Rep. de la pers. déposant la decl. sommaire (14b) No.				
Mode transport à (25) 3 la frontière	Localisation des marchandises (30) 60200246101706/1	Masse brute (kg) (35)	200.000		
Bureau de sortie (29) FR620001	Numéro des scellés commerciaux (S28)				
Colis et désignation des marchandises (31)	Marques et numéros - No(s) conteneur(s) - Nombre et nature				

2. LE GMR

GOV.UK
Get a goods movement reference

Present this goods movement reference at the port

GMR A 000P B5AM

Le n° de la douane import UK + le n° de plaque du tracteur
Permettent de générer le GMR



1. LA DÉCLARATION DE DOUANE EXPORT UK



UNITED KINGDOM - EXP-SAD/SEC		DECLARATION TYPE (1)		A OFFICE OF DISPATCH/EXPORT: GB000383	
Copy for the country of dispatch/export	1	2 Consignor/Exporter No GB074€	EX	A	Other SCI (S32)
	3 Forms	4 Loading lists	21 GB12X8116757615		
	5 Items	6 Total packages	7 Reference numbers		
	001	001	ENC: 060 -A03299G-02/12/2021		
	8 Consignee	No	Seal Number (S28)		
	14 Declarant/representative	No	Transport charges method of payment code (S20)	C. disp./exp. Code (16)	Country destin. Code (17)
				a GB	b FR
			Country(ies) of routing codes (S13)		
	18 Identity and nationality of means of transport at departure	19 Ctr.	20 Delivery terms		
	21 Identity and nationality of active means of transport crossing the border BF132YL	FR	22 Currency and total amount invoiced GBP	23 Exchange rate	24 Nature of transaction
25 Mode of transport	26 Inland mode				
6 at the border	of transport				
29 Office of exit	Location of goods (30)				
1	GBDEU				



2. LE GMR

GOV.UK
Get a goods movement reference

Present this goods movement reference at the port

GMR A 000P B5AM



*Le n° de la douane export UK + le n° de plaque du tracteur
Permettent de générer le GMR*

3. LE PRE-LODGED

→ Code-barres relié à la déclaration de douane d'importation anticipée



Pre-lodged Customs declaration N° : <i>N° de déclaration Douane anticipée</i>	2103128046
Estimated date and time of arrival : Date et heure d'arrivée prévue :	15/04/2021
Transport : <i>Référence :</i>	N° de remorque + N° de tracteur
Bar code : <i>Code à barres :</i>	  2103128046

4. LA DÉCLARATION DE DOUANE D'IMPORTATION ANTICIPÉE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE		FR620001	A BUREAU DE DESTINATION		
EXEMPLAIRE POUR LE DESTINATAIRE	2 Expéditeur/Exportateur No.	1 DÉCLARATION			
	3 Destinataire No.	EU	A	Etat de la déclaration	
		2103128046 ANTICIPE			
	14 Déclarant/Représentant SFT GONDRAND HANGAR PAUL DEVOT - BP 492 62226 CALAIS FR Mode de représentation 2	3 Formulaires 1	4 List. chargem. 1	7 Numéro de référence 2 #5982 Ref. # GD	
		5 Articles 1	6 Total des colis 660	9 Responsable financier No.	
	21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière GB	10 Pays dem. proven.		11 Pays trans- action.	12 Éléments de la valeur
		15 Pays d'expédition/d'exportation ROYAUME UNI		16 Pays d'origine	13 P.A.C.
	25 Mode transport à la frontière 3	19 Con- 0		20 Conditions de livraison DDP WEVELGEM 1	
		26 Mode transport intérieur 3	22 Monnaie et montant total facturé EUR 5025.00		23 Taux de change 1
	27 Lieu de chargement	24 Nature de la transaction 1 1		17 Code P. destination a) GB b) 62	
28 Bureau d'entrée	30 Localisation des marchandises		17 Pays de destination ROYAUME UNI		
26 Données financières et bancaires					

📌 Une fois le pré-lodged scanné à l'embarquement, la déclaration de douane sera donc validée automatiquement pendant la traversée

COMMUNAUTE EUROPEENNE		FR620001		A BUREAU DE DESTINATION					
EXEMPLAIRE POUR LE DESTINATAIRE	8	2 Expéditeur/Exporteur No.		1 DECLARATION		2103128046			
			EU A		Etat de la déclaration		BAE		
			3 Formulaires	4 List. chargem.					
			1 1						
			5 Articles	6 Total des colis	7 Numéro de référence		Réf. # GD		
			1	660	#5982				
			8 Destinataire No.		9 Responsable financier No.				
			10 Pays dem. prov.	11 Pays trans- action.	12 Eléments de la valeur		13 P.A.C.		
		14 Déclarant/Représentant No. FR60200246101706		15 Pays d'expédition d'exportation		16 Code P. expéd./expor.			
		SFT GONDRAND No agrément: 00000700		ROYAUME UNI		a) GB b)			
		HANGAR PAUL DEVOT - BP 492				17 Code P. destination			
		62226 CALAIS FR Mode de représentation 2		16 Pays d'origine		a) GB b) 62			
				17 Pays de destination		ROYAUME UNI			
		N° de remorque + N° de tracteur		19 Ctr.		20 Conditions de livraison			
				0		DDP WEVELGEM 1			
		21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière		22 Monnaie et montant total facturé		23 Taux de change			
		GB		EUR 5025.00		1 1 transaction			
		25 Mode transport à la frontière	26 Mode transport intérieur	27 Lieu de chargement		28 Données financières et bancaires			
		3	3						
		29 Bureau d'entrée		30 Localisation des marchandises					



CONTACTS BREXIT

Que vous soyez transporteur ou chargeur (importateur et/ou exportateur), nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour vous conseiller face aux enjeux que représente le BREXIT depuis janvier 2021.

GONDRAND CALAIS

FONCTIONS/SERVICES	N° DE TELEPHONE	NOMS	ADRESSES E-MAIL
Directeur régional	03 28 58 04 31	Fabian DECODTS	fabian.decodts@gondrand.fr
Responsable d'agence	06 80 74 84 16	Aurélie MOURMAND	aurelie.mourmand@gondrand.fr
Service commercial	06 73 01 62 01	Antony FAUQUET	antony.fauquet@gondrand.fr
Service commercial / douane	03 74 61 00 73	Mendy SENET	mendy.senet@gondrand.fr
Service administratif	03 21 19 03 32	Magali MUCCIANTE	magali.mucciante@gondrand.fr
Assistante douane / admin.	03 21 19 03 30	Soizic ROBERT	soizic.robert@gondrand.fr
Assistante douane	03 21 19 03 37	Mélanie HAEGEMAN	melanie.haegeman@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 31	Simon CRONIE	simon.cronie@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 33	Anne-Sophie DARDENNE	anne.sophie.dardenne@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 38	Laurence LEDUC	laurence.leduc@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 34	Karim MEGGUEN	karim.megguen@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 36	Leovic BOILIN	leovic.boilin@gondrand.fr
Déclarant	03 21 19 03 35	Nicky TIBERGHIE	nicky.tiberghien@gondrand.fr
Déclarant	03 74 61 00 68	Alice NOTARIO	alice.notario@gondrand.fr
Déclarant	03 74 61 00 67	Jean-Philippe DECHARLES	jean-philippe.decharles@gondrand.fr
Déclarant	03 20 10 49 66	Jérémy BLASI	jeremy.blasi@gondrand.fr
Déclarant	03 20 10 49 65	Salif DJANEYE	salif.djaneye@gondrand.fr
Déclarant	03 20 10 49 65	Jean-François BARRAS	jean.francois.barras@gondrand.fr
Déclarants présents du lundi au vendredi de 6h à 22h et le samedi de 6h à 14h Astreinte du samedi 14h au lundi matin 6h			

03.21.19.03.30

brexit@gondrand.fr

 www.gondrand.fr

Hangar Paul Devot – BP 492

Près de la rue Margollé

62226 Calais Cedex